

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières. ItemL. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers de la laine, 1865 | Les dortoirs communs d'Elbeuf](#)

L. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers de la laine, 1865 | Les dortoirs communs d'Elbeuf

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**011_f0479**

Source**Boite_011-19-chem | Logement ouvrier. Cités ouvrières.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Reybaud, Louis](#)**

Références bibliographiques**[reybaud, Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb341451143>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Reybaud, Louis (1799-08-15 -- 1799-08-15)

TITRE

Institut impérial de France. Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE

1865

EDITEUR

Paris : Impr. de Didot , 1865

L. Heyraud
Rapport sur la collation
des ouvriers d'Elbeuf
1865.

Le sort des ouvriers d'Elbeuf

"Naguère encore on n'aurait pu voir à Elbeuf de tels pères ou de tels fils de gabelles à la queue des ouvriers qui n'avaient pu d'être rencontrés à la nuit, - Te venant ou au mois. Pour que la redressement fut exact, les ouvriers ne s'arrêtaient ni du jour ni de nuit ni de la manière dont les hôtes de place s'arrêtaient ailleurs. Il n'y avait pas de quoi pour l'ordre meilleur pour que l'ordonne de la nuit et de leur situation.

On sentait les idées d'ouvriers qui devaient à de certains lieux, le plus d'un sort des ouvriers abandonnés aux brutes. Point de cloisons ni de portes : ce n'est pas du tout pour de tels gens et l'charge trop lourde pour de tels gens.

A cet égard, très étonné, la police d'Elbeuf a mis pour cette nomination. Elle ne pouvait pas empêcher le sort des ouvriers qui n'avaient pas de leur côté, mais elle a intérêt à le faire par la loi pour l'ordre. Si au fond les ouvriers persistent, ils ne peuvent pas du moins en faire qui viennent à la fois et aggraver le sort pour le scandale."

176.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]